## Le rapport d'enseignements coordonnés

## **But:**

La compréhension de la pathologie, de son suivi et de son traitement, au travers de l'analyse d'ordonnances.

## Analyse d'ordonnances :

- ✓ Historique médicamenteux détaillé avec justification des modifications de traitement et le compte rendu de la rencontre avec le patient.
- ✓ Conformité législatif ( médicament d'exception , médicament à prescription restreinte...)
- ✓ Objectifs thérapeutiques attendus
- ✓ Vérification des posologies, des IM, des CI (pour les médicaments en présence)
- → Si problème : quelle solution a été apportée (appel au prescripteur...)
- ✓ Conseils hygiéno-diététiques
- ✓ Plan de prise
- ✓ Effets indésirables à signaler au comptoir

## Aide pour la notation

10 points par ordonnance

**2 points** = Présentation : orthographe, syntaxe...

**5 points** = Compréhension de l'ordonnance :

Le Vidal n'est pas recopié, les éléments mentionnés sont pertinents (IM,EI,CI...) l'histoire médicamenteuse est comprise (mention d'un entretien avec le patient, éléments concrets de modification de traitements)

1 point = Conformité législative : l'ordonnance est recevable ou non

2 points = Conseils hygiéno-diététique, plan de prise